



L'épigraphie

L'épigraphie, souvent qualifiée de « science auxiliaire de l'histoire » et également située au carrefour de la littérature et de l'archéologie, a pour objet l'étude des inscriptions gravées sur des matériaux durs et non périssables (pierre, métal, argile...). Si les inscriptions n'occupent plus dans nos sociétés qu'une place restreinte (plaques commémoratives, enseignes, monuments aux morts...), elles jouaient dans le monde antique un rôle déterminant, à tel point qu'on a pu parler d'une « civilisation de l'épigraphie ». Nous connaissons à l'heure actuelle environ un million d'inscriptions grecques et latines, de nature très variée : traités internationaux, lois, décrets, documents financiers, lettres officielles ou privées, affranchissements d'esclave, dédicaces d'objet ou de monument, diplômes militaires, milliaires, etc. Elles nous renseignent sur tous les aspects du monde antique, politique, religieux, social et économique.

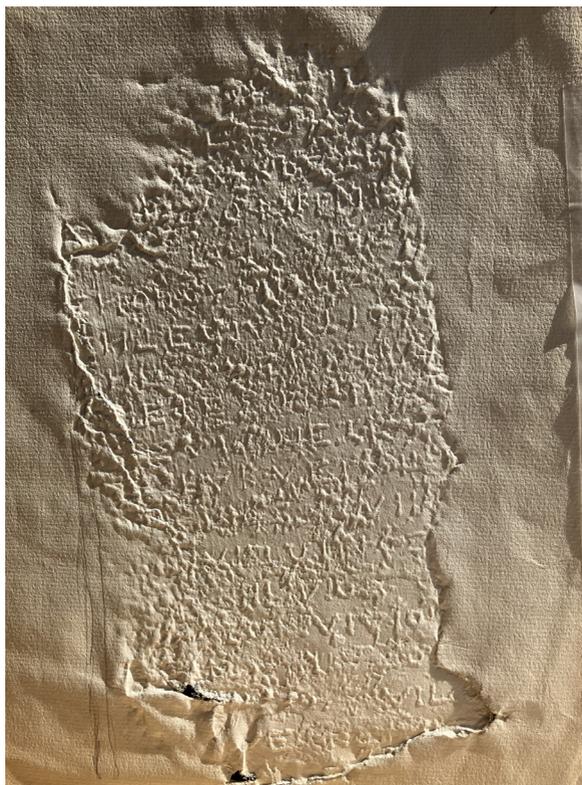
Comparées aux sources littéraires, qui nous sont connues grâce à des manuscrits reproduits de copiste en copiste, les inscriptions présentent l'intérêt majeur d'apporter un témoignage direct, sans intermédiaire, du texte antique : l'historien qui examine une inscription a en face de lui un document authentique, gravé par exemple au V^e siècle avant J.-C. – celui-là même que pouvaient lire Périclès et ses contemporains – et non une copie de copie de ce document, retranscrite des siècles plus tard, avec de possibles fautes.

En outre, contrairement aux témoignages des auteurs antiques, qui sont parfois postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils évoquent – Plutarque écrit au I^{er} siècle de notre ère dans ses *Vies parallèles* la vie de Périclès –, les sources épigraphiques sont presque toutes contemporaines de l'événement : une épitaphe est gravée sitôt la personne décédée, un décret est gravé peu de temps après avoir été adopté, un traité international au moment où les parties le concluent... En outre, les inscriptions présentent également l'intérêt de « parler », en donnant des noms, des lieux, des dates, des explications, alors que les monuments ou vestiges archéologiques restent parfois muets ou difficiles à interpréter. Pour combler les lacunes et les incertitudes auxquelles il est confronté, l'historien du monde antique a donc tout intérêt à ne pas se cantonner aux auteurs anciens ni aux sources archéologiques, mais à les confronter et les combiner avec les inscriptions, de nature ou d'époque parfois très diverses.

Pour déchiffrer l'inscription qu'il a retrouvée, le savant utilise plusieurs méthodes : il peut, une fois la pierre nettoyée, éclairer ou photographier l'inscription en lumière rasante afin de faire ressortir les lettres, parfois très usées. Il peut également procéder à un charbonnage : cette méthode consiste à répandre de l'eau sur la pierre, puis à y verser un peu de poudre de charbon, qui vient se déposer dans les creux de la pierre, mettant ainsi en évidence la forme des lettres et facilitant la lecture.

Il peut enfin procéder à un estampage : technique de copie privilégiée, l'estampage consiste à répandre de l'eau sur la pierre, puis à y appliquer une feuille de papier, analogue à du papier buvard ; puis, à l'aide d'une brosse, en frappant fortement, on fait adhérer le papier mouillé à la surface inscrite. Quand l'estampage est sec et une fois décollé, on y déchiffre l'empreinte de l'inscription et les lettres imprimées, en creux ou en relief suivant la face de l'estampage que l'on scrute, au besoin à l'aide d'une lumière rasante. Cet estampage, résistant et facilement transportable, garde une trace de la matérialité de l'inscription : les lettres auront exactement la même taille et la même forme que sur la pierre. De plus, l'estampage permet de disposer d'une copie de la pierre que l'on peut étudier à loisir et à distance, de façon à établir un texte difficile ou lacunaire. Enfin, l'estampage est une copie parfois mieux protégée que l'original sur le monument en pierre, qui peut s'effacer, ou disparaître à cause des vicissitudes du temps.

A. Dhenain, chargé de recherche (2018-2022) au Fonds Louis Robert
D. Rousset, Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres



(Estampage du fragment 6165 Delphes, Fonds Louis Robert)

